

CORRELYCE, une disponibilité accrue des ressources numériques

Éric MAZO,

Chargé de mission informatique et nouvelles technologies, Direction des Lycées, Conseil Régional PACA

Mail : EMAZO@REGIONPACA.FR

Depuis maintenant bientôt 10 ans, la Région conduit une action très importante en matière de multimédia dans les lycées, action qu'elle renforce chaque année selon une démarche pragmatique formellement débutée en 1998, et qui s'est tout d'abord préoccupée des infrastructures pour aboutir désormais aux usages.

Sur le plan des infrastructures, chaque année la Région livre plusieurs milliers de postes, 6 000 à la dernière rentrée scolaire, ce qui amène à un parc de plus de 38 000 micro-ordinateurs et plus de 650 serveurs répartis sur les 179 lycées de la région.

Le câblage interne des établissements se poursuit, déjà plus de 55.000 points d'accès installés dans les lycées, et depuis janvier 2006 l'ensemble des établissements sont connectés à haut débit via le réseau régional SHERPAA ; en 2007, c'est un budget de 13 M€ qui a été alloué aux TICE dans les lycées.

Le point problématique de la maintenance informatique est en passe d'être réglé, puisque la Région est en train d'étudier un dispositif mutualisé d'intervention technique au service des établissements scolaires ; ce dispositif devrait être mis en œuvre de façon graduelle à compter de l'année scolaire 2007/2008.

Désormais, les conditions sont donc réunies pour que les usages du numérique prennent un nouvel essor. C'est en ce sens que la Région ne souhaite pas limiter son action aux seules infrastructures, mais répondre aussi à une ambition majeure : Celle de la maîtrise de l'information par tous les lycéens, ce qui correspond à un axe essentiel de la politique régionale en matière de solidarité, de justice sociale et territoriale.

Le projet CORRELYCE entend répondre ainsi à cette ambition : Ce Catalogue Ouvert Régional de Ressources Editoriales en ligne pour les lycées, voit son premier prototype exposé à l'occasion de ces 12^{ème} rencontres de l'ORME ; il marque ainsi la volonté de la Région de s'inscrire résolument dans les usages du numériques.

CORRELYCE proposera aux 179 lycées de Provence-Alpes-Côte d'Azur, et ce dès la rentrée scolaire 2007, un accès facilité à un catalogue référençant de la manière la plus exhaustive possible et selon la norme LOMFR, l'offre éditoriale en ressources numériques éducatives, qu'elle relève du domaine commercial ou du développement libre ; en outre les ressources payantes pourront être souscrites par les lycées grâce à une subvention de la Région.

CORRELYCE comprend aussi un dispositif indispensable d'animation et d'accompagnement dans la durée mettant en jeu les dispositifs académiques.

Ce projet est ainsi fondé sur un partenariat exemplaire entre la Région et l'Education Nationale, à travers les CRDP d'Aix-Marseille et de Nice en particulier, avec lesquels une convention tripartite spécifique a été signée en 2006 pour la conception, l'animation et l'évaluation du dispositif. Dans le cadre de ce partenariat, la contribution de l'ORME est essentielle sur le plan de l'observation des pratiques et de l'évaluation de l'opération.

Entièrement fondé sur des développements « libre » sous licence GPL, CORRELYCE repose sur la mutualisation vertueuse et concrète des moyens techniques et financiers de la Région, avec les capacités d'expertise, d'animation et d'évaluation de l'Education Nationale. Mais cette mutualisation n'est pas seulement institutionnelle puisque la communauté de l'Édition multimédia est aussi fortement associée à la mise en œuvre de CORRELYCE : Des réunions ont déjà eu lieu. Les travaux se poursuivent en partenariat avec les

éditeurs. Un appel à commentaire auprès de ces derniers est en cours, et ceux-ci seront sollicités dans le portage de leurs titres auprès des lycées.

Nul doute, qu'à travers ce dispositif opérationnel et pragmatique, un nouveau modèle non seulement d'usage mais aussi économique est en train de se constituer. Le mieux que l'on puisse espérer au-delà de l'appropriation par la communauté éducative des lycées de la Région, c'est que le modèle Correlyce puisse se diffuser sur d'autres institutions et d'autres territoires.